



Le Collégien

Vendredi, 24 Avril 1874.

Les ancêtres de Bismark.

(suite.)

Les protestants et les libéraux peuvent ils sans inconséquence prendre des mesures de répression contre les Catholiques, tant que ceux-ci obéissent aux lois raisonnables? Peuvent-ils faire des lois dites religieuses et punir les Catholiques qui refusent de les observer? Une religion notoirement fondée sur le libre examen peut-elle logiquement être persécutrice?

Nous disions, oui et non.

Non; et par conséquent il semble que le Protestantisme et le Libéralisme ne devraient pas être comptés au nombre des ancêtres de Bismark, le persécuteur acharné. Non; et c'est pour quoi il paraît incroyable que les Suisses protestants et libéraux agissent de concert avec le puissant et irascible chancelier de Prusse, pour opprimer en la patrie de Guillaume Tell, la liberté religieuse et par suite la liberté politique et civile.

Voilà ce que l'on a fait voir.

Nous ajoutons maintenant; oui ils le peuvent, si l'on ne considère que la nature de leur religion, laquelle n'est, au point de vue doctrinal, que

rudis indigestaque moles;

ne soyons donc pas surpris si le Protestantisme fait mentir la logique en nous présentant le spectacle piquant de *deux contraires vrais en même temps.*

Si nous trouvons dans cet amalgame, appelé le Protestantisme, des principes menant à des conclusions contradictoires ou contraires entr'elles, ne soyons pas surpris. Tout est permis dans la Réforme. Un spirituel auteur n'a-t-il pas prouvé dans la "Comedy of Convocation," que toutes les doctrines plus contradictoires sont à l'aise dans le sein de l'anglicanisme? Expliquons cependant notre *oui*, et faisons voir la persécution découlant avec facilité de la nature même du Protestantisme.

Qu'est-ce que le Protestantisme comme religion? Ce n'est pas la croyance à tels ou tels dogmes, la pratique de tels ou tels préceptes, la participation à un nombre plus ou moins grand d'institutions sacramentelles, non; c'est la révolte contre l'autorité religieuse. Voilà l'essence même

du Protestantisme. Protester contre la vraie religion la seule où l'autorité existe, c'est la raison d'être, c'est la vie même de toutes les sectes diverses dont l'ensemble compose le Protestantisme.

On peut et l'on doit en dire autant du Rationalisme ou Libéralisme religieux.

Nous ne pouvons développer ici ces propositions. Mais nous en concluons que telle étant l'essence même de ces deux erreurs, il s'en suit que plus on est Protestant et Libéral, plus on est logiquement porté à mettre des entraves au libre exercice du *Catholicisme*, puisqu'on n'existe que par cela et pour cela.

La religion catholique proclame la loi, la nécessité des bonnes œuvres, l'obligation de soumettre l'esprit à une autorité vivante; elle punit les réfractaires. Or, tout cela déplaît souverainement à la libre pensée, protestante ou rationaliste. Elle devrait dire, sans doute: "moi je n'admets pas cela, je suis libre. Mais le catholique est libre aussi; que le laïque, le prêtre, l'évêque, le Pape fassent ce qu'ils voudront, cela ne me regarde pas."

Ainsi le voudrait le principe du libre examen : mais ce point de départ entraîne des conséquences qui sont, pour ainsi dire, devenues l'essence même de ces grandes et fatales erreurs et en ont fait la *révolte* ou la *révolution* permanente contre l'Église.

Les *prétentions* de l'Église, comme on dit aujourd'hui, irritent et révoltent l'orgueil du Protestantisme. Les laisser passer sans *protester*, c'est, pour *autant*, n'être pas bon et fidèle enfant de la révolution religieuse. De cette hostilité qui est la nature et la vie même du Protestantisme, il n'y a qu'un pas à faire pour en venir à la persécution, aux violences et aux vexations qui ne manquent *jamais* d'atteindre les Catholiques partout où le Protestantisme est en majorité.

Nous irons même jusqu'à dire qu'entre le principe du libre examen, c-à-d le Libéralisme religieux, et la persécution, par les individus ou par l'Etat, de la vraie religion, il y a des affinités telles que vraiment il faudra, croyons-nous, compter la Réforme et le Libéralisme au nombre des ancêtres légitimes du grand persécuteur de l'Église en Europe.

“ Vos ex patre diabolo estis. ”
Toute erreur et tout ennemi de la vérité, viennent de cette source infernale. En persécutant l'Église, ils ne font que les œuvres de leur père. Il ne s'agit pas ici des intentions; nous ne parlons que de la philosophie de la chose. Mais indépendamment de ces raisons *d'origine*, n'y a-t-il pas dans le *libre examen* lui-même, non plus considéré comme tendance et mouvement religieux, mais comme *principe*, une

semence de persécution ?

(à continuer.)

Ne pouvant reproduire en entier l'importante *Encyclique de Notre Saint-Père le Pape aux Cardinaux, Archevêques et évêques de l'Empire d'Autriche*, nous en reproduirons ici quelques extraits.

“ Chers fils et vénérables frères, salut et bénédiction apostolique. ”

A peine avons-nous, dans notre lettre du 24 Nov. de l'année dernière, annoncé au monde catholique la grave persécution qui a été inaugurée en Prusse et dans la Suisse, qu'une nouvelle inquiétude nous a été préparée par la nouvelle d'autres injustices menaçant cette Eglise qui semblable à son divin époux, peut exhaler à son tour cette plainte Vous avez encore ajouté à la douleur de mes blessures. ” Ces injustices nous inquiètent d'autant plus qu'elles sont commises par le gouvernement du peuple autrichien, qui, aux plus grandes époques des Etats Chrétiens a combattu valeureusement pour la fi catholique dans la plus étroite alliance avec le Siège apostolique. ”

“ Il est vrai que depuis quelques années on a publié dans cette monarchie des décrets qui sont en contradiction flagrante avec les droits les plus sacrés de l'Église et les traités solennellement conclus, et que, conformément à notre devoir, nous avons dû condamner et déclarer invalides, dans notre allocution du 22 Juin 1868 à nos vénérables frères les Cardinaux de la sainte Eglise romaine. Mais aujourd'hui on présente aux délibérations et à l'approbation du Reichsrath de nouvelles lois qui tendent ouvertement à mener l'Église Catholique à l'asservissement le plus pernicieux, au bon plaisir du pouvoir séculier, contrairement à la divine disposition de Notre-Seigneur Jésus-Christ. ”

L'Encyclique dit ensuite qu'avec les dons surnaturels que le Christ a donnés à son Eglise, il lui a encore accordé le pouvoir propre et plein de faire des lois, d'exercer une salutaire contrainte dans toutes les choses qui ont rapport au but véritable du royaume de Dieu sur la terre.

“ Mais comme ce pouvoir surnaturel du gouvernement ecclésiastique basé sur la disposition de Jésus-Christ est entièrement distinct et indépendant de la domination séculière, ce royaume de Dieu sur la terre

est le royaume d'une société parfaite, qui se règle et se gouverne d'après ses propres lois et son propre droit, par ses propres chefs, qui veillent pour rendre compte des âmes, non pas aux souverains séculiers, mais au Prince des pasteurs, à Jésus-Christ, qui a institué les pasteurs et les docteurs, lesquels, dans leur charge spirituelle ne sont soumis à aucun pouvoir séculier. De même que les chefs sacrés ont pour devoir de gouverner, de même il est du devoir des fidèles, d'après l'avertissement de l'Apôtre, de leur obéir et de se soumettre à eux; et c'est pourquoi les peuples catholiques ont le droit de ne pas être entravés par le pouvoir civil dans ce devoir sacré, divin, de suivre la doctrine, la discipline et les lois de l'Église. ”

Le Saint Père censure ensuite fortement les empiétements de l'autorité séculière à qui il applique ces paroles de Saint Ambroise : “ On prétend que tout est permis à César et que tout lui appartient; Je réponds : Ne va pas t'imaginer cependant que tu possèdes sur ce qui est consacré à Dieu un droit impérial. Ne t'exalte pas, mais sois soumis à Dieu. Il est écrit : Ce qui est de Dieu appartient à Dieu, ce qui de César à César. A l'empereur appartiennent les palais, au prêtre les Eglises. ”

Puis comparant les ordonnances du Reichsrath aux lois Prussiennes, il se plaint de ce que sans lui en parler, l'empereur ait déchiré le concordat qu'il avait signé et juré solennellement d'exécuter en 1855.

Les nouvelles lois paralysent la liberté de l'Église.

“ En réalité, une grande tâche, nous incomberait si nous voulions mentionner la nature et le nombre des maux que l'on aura à craindre aussitôt que ces lois entreront en vigueur; mais, chers fils et vénérables frères, elles ne peuvent ni vous tromper, ni échapper à votre sagesse, car presque toutes les fonctions et tous les bénéfices ecclésiastiques, et même l'exercice des devoirs pastoraux, sont tellement assujétis au pouvoir séculier que les chefs ecclésiastiques, en supposant qu'ils se soumettraient aux nouveaux droits (ce qui est loin d'être,) ne devraient plus ultérieurement administrer leurs diocèses pour lesquels ils ont un compte sévère à rendre à Dieu, d'après les réglemens salutaires de l'Église, mais ils seraient forcés d'exercer cette direction et de la retenir sur l'avis et d'après le bon plaisir de ceux qui sont à la tête de l'Etat. ”

Le cœur du Père des fidèles est navré de douleur par les projets de lois qui concer-

ment les ordres religieux. Le reste de l'encyclique consiste surtout en exhortations faites aux évêques de résister courageusement. C'est dans ces exhortations que nous trouvons cette belle parole de Saint Anselme : " Dieu n'aime rien tant en ce monde que la liberté de son Eglise. Que ceux-là qui veulent moins servir l'Eglise que dominer se considèrent sans aucun doute comme les ennemis de Dieu. Dieu veut que son Epouse soit libre et non servante." Et cette autre de Notre-Seigneur. " Dans ce monde vous aurez des persécutions : mais, ayez confiance, j'ai vaincu le monde.

Ces projets ont été adoptés par la Chambre Basse. Restent le Sénat et l'Empereur. L'Autriche devient une sous-préfecture de l'Autriche.

BULLETIN RELIGIEUX.

+ * * * +

L'archevêque de Posen est tenu en prison, presque au secret ; et cela pour n'avoir pas voulu reconnaître l'Etat comme Pape. Son chapelain ne peut pas le voir et son domestique ne peut pas lui rendre ses services. On lui refuse la permission de dire la Ste Messe et même de l'entendre. Le curé de l'endroit a la permission de voir l'illustre prisonnier, en présence du géclier, à condition que la conversation se fera dans le langage compris par le fonctionnaire. L'archevêque est dans la prison destinée aux criminels les plus dégradés.

* * *

" Les Missions Catholiques " disent :

" A la dernière heure, nous recevons de très-douleuruses nouvelles de Tong-King. Elles sont du 19 Janvier. En voici le résumé : 84 chrétientés saccagées, plus de 300 chrétiens massacrés, 3 prêtres indigènes tués, pas de nouvelles de plus de 500 missionnaires français.....

* * *

En Prusse, évêques et prêtres au cachot, religieux chassés, dames catholiques citées devant les tribunaux pour manifestations de sympathies envers leur évêque, séminaires enlevés à l'Eglise, fermés ou dirigés par l'Etat, écoles primaires entièrement sécularisées—œuvre des philosophes de Berlin.....

En Suisse, deux évêques et à peu près 93 prêtres chassés ou emprisonnés, les collèges et séminaires, les biens ecclésiastiques confisqués, des prêtres apostats imposés aux paroisses catholiques—œuvre des Suisses protestants et libéraux.....

En Italie ; mariage civil, confiscations des biens ecclésiastiques, désécration des mo-

numents religieux, toutes les abominations en honneur les religieux virtuellement chassés, les journaux catholiques sans cesse séquestrés, le Pape toujours prisonnier—exploits récents des Libéraux.....

En Espagne, l'Eglise réduite à la mendicité, les évêques nommés par le Pape refusés par Sorianc— toujours l'œuvre de la révolution libérale.....

À Vienne, retour par le régime constitutionnel, aux lois schismatiques de Joseph II.—œuvre des Juifs qui gouvernent à Vienne.

Et, au fond de toute cette persécution, la franc-maçonnerie triomphant partout, faisant agir ses ministres à Vienne, à Berlin, à Rome, à Madrid, partout.....

Tel est le bilan de la civilisation moderne, au commencement d'Avril, 1874.

* * *

Les citoyens romains, les vrais Romains, s'étant présentés au Pape pour lui offrir l'hommage de leur fidélité inaltérable, le vieux Pape de 82 ans a répondu par un discours d'une éloquence à laquelle rien de ce qui se dit aujourd'hui ne peut être comparé.

Voici ce discours :

" Ces actes tant de fois répétés d'hommage et de dévouement rendus au chef de l'Eglise et ces sentiments qu'a si bien exprimés le noble prince qui vient de parler en votre nom, sont pour vous un honneur, pour moi une consolation et pour beaucoup un sujet d'édification. Ils sont un honneur pour vous, parce que par vos paroles et par les faits vous avez imposé le respect même aux méchants : ils sont une consolation pour moi parce qu'ils attestent quel est votre attachement et votre dévotion à ce Saint-Siège, et qu'ils me soutiennent au milieu des tristesses qui m'entourent : ils sont enfin un sujet d'édification, parce que, quand le bon exemple est donné dans les hautes sphères, il est toujours imité en bas, tandis qu'il est difficile que l'exemple remonte de bas en haut. C'est pourquoi votre exemple a encouragé les autres et les a fait se modeler sur vous.

" Répétez-les donc souvent ces actes, et surtout ceux qui contribuent tant à la gloire de Dieu et au bien des âmes. Je sais que nos ennemis, qui sont aussi les vôtres, n'aiment pas que vous fassiez de tels actes. Je sais qu'ils leur déplaisent, et qu'avec ces lèvres blanches des envieux ils frémissent en vous voyant accourir près du Vicairé de Jésus-Christ et lui rester fidèles ; ils vomissent le fiel et la colère et

se posent en censeurs violents ; mais ne craignez rien vous avez Dieu pour vous, et il bénira votre zèle, votre dévouement. Du reste, ces exemples que vous donnez aujourd'hui ont été donnés par vos ancêtres et l'histoire nous fait connaître les noms de tant de patriciens qui ont donné l'exemple de la vertu et de la dévotion dans cette Rome, depuis les premiers siècles de l'Eglise jusqu'à nos jours. Je ne m'arrêterai pas à vous les nommer tous et à passer en revue leurs gestes, car cela serait trop long et presque impossible ; mais je vous parlerai d'une seule de ces familles patriciennes.

" Il y a vingt ans environ, hors de la basilique de Saint-Jean, en pratiquant des fouilles, on découvrit une église très-ancienne dédiée à Saint Etienne.

" Cette Eglise avait été bâtie par Ste. Démétride, fille de Ste. Paule, qui appartenait elle-même à une des premières familles de Rome ; ce qui nous montre que dès cette époque reculée le patriciat romain se distinguait déjà par sa piété, son dévouement à la religion et son zèle pour la gloire de Dieu.

" Répétez ces actes, je vous le dis encore une fois, oui, répétez-les. Et savez-vous pourquoi je vous dis de les répéter ? C'est parce que j'ai lu dans un de ces journaux impies qui abondent aujourd'hui, que les libéraux ayant vu une Encyclique qui a été adressée par ce Saint-Siège aux évêques d'un certain empire, se sont écriés que cette Encyclique ne renfermait que les répétitions accoutumées.

" Eh bien ! qu'est-ce à dire ? Quand les erreurs se répètent, ne faut-il pas répéter leur condamnation ? Or ne voyons-nous pas partout les mêmes erreurs se répéter sans cesse ? Jetons un regard sur le monde, et dites-moi si on ne voit pas partout se renouveler les mêmes fautes, les mêmes chutes, les mêmes folies depuis une centaine d'années ? Je parle ici des révolutions qui se sont succédées depuis 1789 jusqu'à ce jour. Eh bien ! dès la première de ces révolutions terribles, n'adorait-on pas déjà la déesse Raison, tandis qu'on déraisonnait avec férocité ? Alors aussi n'a-t-on pas dépouillé les ministres des saints autels, emprisonné les prêtres et les religieux et profané les édifices sacrés ? Les nobles, le clergé et les fidèles furent frappés d'ostracisme : alors aussi on usurpa les Etats voisins et on fit ruisseler le sang sur les échafauds. Eh bien ! que fait-on aujourd'hui ? Ne dépouille-t-on pas ? N'envoie-t-on pas en prison, en exil ?

N'ose-t-on pas porter une main sacrilège sur la poitrine des oints du Seigneur, sans respect pour ce more au de la croix du divin Sauveur qu'ils portent dans leur croix pastorale? Et ceci n'arrive pas seulement en Allemagne et en Suisse, mais dans le Brésil même. Là, un évêque est condamné à une dure prison et pourquoi? Parceque les francs-maçons ne doivent pas être tracasés, parceque cet évêque a fait fermer les églises où ces hommes-là prétendaient gouverner en maîtres, malgré les saints canons qui les condamnent.

« Ah! il me semble voir Dieu sur son trône et le démon se présenter une autre fois devant le Seigneur et lui dire: *Circuivi terram et perambulavi eam*, et alors le Seigneur lui répondre: Qu'as-tu trouvé? Puis vient l'histoire douloureuse de Job. *Verumtamen animam illius serva*, dit le Seigneur. Mais je l'ai déjà dit tant de fois à ces persécuteurs de l'Église, à ceux qui ne respectent pas ses ministres: Prenez garde, vous avez dépouillé les religieux et leurs églises, mais ces biens que vous avez volés (*rubati*) sont comme autant de flammes qui vous détruiront vous et vos familles; *sed animam ejus serva*, répéterai-je avec le Seigneur. Ils veulent priver l'Église du droit d'enseigner aux peuples la vérité et la religion. Jésus-Christ a dit à son Église: *Ite, docete omnes gentes*. Mais aujourd'hui tous prétendent régir et définir; on vous dit que l'Église primitive était très sainte, très pure, c'est vrai, mais n'est-ce pas vous qui la troublez? N'est-ce pas vous qui la méconnaîsez en prétendant qu'elle n'est plus la même aujourd'hui.

« L'Église est aujourd'hui ce qu'elle était alors; seulement alors les apôtres étaient libres d'annoncer partout la parole de Dieu; et quand ils ne pouvaient pas, ceux qui les empêchaient de le faire ne proclamaient pas comme aujourd'hui la liberté, cette liberté qui siège en tyran pour dépouiller, pour détruire et pour s'engraisser du bien d'autrui. Que ferons-nous au milieu de tous ces maux? Nous nous tournons vers Dieu et nous invoquons son secours. Nous lisons dans le saint Évangile de ce jour une parole qui m'a beaucoup frappé: « *Siquis sitit,* » dit Notre-Seigneur, « *veniat ad me et bibat.* » Si quelqu'un a soif, qu'il vienne à moi et qu'il boive. Ah! moi aussi, mon divin Jésus, j'ai soif. » (*Et en y rongeant ces paroles, le Saint-Père était si ému qu'on voyait les larmes couler de ses yeux.*)

« Oui, j'ai soif, mais de paix, d'ordre, de tranquillité. Ah! étanchez la soif de ces

âmes, ô mon Jésus, et donnez-leur la paix, ô vous, le Roi pacifique. Vous qui avez créé et règle le monde entier, donnez-nous l'ordre! Que la tranquillité nous soit rendue, ou du moins donnez-nous le courage pour sortir de cette mer de tempêtes! Ayez pitié de votre indigne Vicaire. Il vous a offert sa vie, ah! il vous l'offre encore maintenant si toutefois elle est encore de quelque valeur; recevez-la Seigneur, et rendez la paix à votre Église. Ah! cette paix, je l'espère, je la désire, et j'ai confiance dans la sainte miséricorde.

« Seigneur, donnez la force à ce bras pour qu'il puisse bénir les présents et les absents, ceux qui sont près et ceux qui sont loin, Rome, l'Italie catholique et le monde entier. Oui, je vous bénis tous. Je vous bénis, vous; je bénis vos familles afin que les enfants donnent beaucoup de consolations à leurs parents, et que vous soyez toujours une famille chrétienne ne s'occupant que de la gloire de Dieu et de la sanctification des âmes. Secourez les pauvres et donnez des conseils salutaires à la jeunesse qui ne connaît pas les périls qui l'entourent. Que Dieu bénisse aussi vos intérêts et vos biens afin que vous puissiez continuer à vivre dans cette paix qu'il vous a accordée jusque ici. Qu'il vous bénisse pendant le reste de votre vie et surtout à l'heure de la mort, de cette mort qu'on ne peut s'empêcher de désirer parce que les maux qui nous affligent sont trop nombreux; *cupio mori*, mais je ne le mérite point et c'est pour cela que je reste ici pour y faire la sainte volonté de Dieu. Ah! que ce Dieu bénisse vous et son indigne Vicaire, et qu'il rende bientôt à son Église la paix, et aux peuples l'ordre et la tranquillité:

« *Benedictio Dei omnipotentis, etc.* »

Alleghiana.

Les deux dernières séances de l'Académie ont été très intéressantes. Près de quatre-vingts membres, honoraires ou aspirants, étaient à la dernière réunion. Nos meilleurs souhaits de prospérité à cette belle institution, et nos sincères remerciements à son zélé Directeur.

* * *

M. l'Écriteur nous prie d'annoncer que l'Écriteur du "Comité des Jeux" se continuera le 27 Avril à 7 h. du soir. Ainsi, pour ceux qui n'ont encore rien fait pour enrichir cette belle œuvre, c'est le temps de se montrer charitables. M. N. Angers recevra, les vieux livres, les couteaux, les PAYSAGES &c. Quant aux chapelots, ceux qui en ont sont conseillés de les garder; ceux qui n'en ont pas pourront s'en procurer et de très-beaux.

* * *

Faute d'espace, nous sommes forcés de remettre le rapport du PARTI DE SUCRE du 9 AVRIL.

ERRATUM—A la ligne qui précède BULLETIN RELIGIEUX, au lieu de : ... sous-préfecture de l'AUTRICHE, ... lisez : de la PRUSSE.

Réponse à Charade No. 1 :MALHERBE.

CHARADE No. 2.

Vivre sans mon PREMIER n'est pas chose possible
Tantôt il est long et flexible,
Et tantôt ramassé dans sa courte épaisseur,
Quand il mugit, mon SECOND est horrible,
Et l'univers entier redoute sa fureur.
Est-il calme ? C'est un zéphir
Qui des feux du soleil vient tempérer l'ardeur ;
C'est dans les bois une voix qui soupire
Un hymne au Créateur.
Mon TOUT célèbre aussi son concert de langues
La voix du repentir s'y mêle au chant des anges,
Et sous son abri protecteur
On peut goûter en paix innocence et bonheur.

Listes du 13 Avril

RHÉTORIQUE.

A. Baudry,..... en *T. Lat.*

BELLES-LETTRES.

Ste. Marie, en..... *Version Latine.*

VERSIFICATION.

L. A. L'Heureux..... en *T. L.*

Angl.,..... N. Ledet.

MÉTHODE.

Lat.,..... Joseph Girouard.

Angl.,..... H. Brodeur.

SYNTAXE.

Lat.,..... A. Fauteux.

Angl.,..... J. Beaulnes.

ÉLÉMENTS.

1ère. *Div. Lat.*,..... N. Valin.

2de..... P. Meunier.

CLASSE PRÉPARATOIRE.

1ère. *Div.*,..... P. Decelles.

2de..... T. Mikell.

Listes du 20 Avril.

RHÉTORIQUE.

A. Baudry, en..... *Version Latine.*

BELLES-LETTRES.

A. Marion..... en *V. L.*

VERSIFICATION.

Louis Lussier,..... en *V. L.*

MÉTHODE.

Latin,..... H. Brodeur.

SYNTAXE.

Latin,..... A. Fauteux.

ÉLÉMENTS.

1re. *Div.*,..... N. Valin.

2de..... G. Caulin.

CLASSE PRÉPARATOIRE.

1re. *Div.*,..... P. Decelles.

2de..... T. Mikell.

Rev. T. Boivin, Éditeur-Prov.
Séminaire de St. Hyacinthe.